



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/14

Reçu en Préfecture le : 28/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 octobre 2014
D - 2014/543

Aujourd'hui 27 octobre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Constance MOLLAT

**Protection du patrimoine naturel. Autorisation
d'ouverture d'un établissement de vente d'animaux
d'espèces non domestiques. Au Canari 39 cours
de l'Yser Bordeaux. Avis du conseil municipal.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Henri ESQUES exploite depuis 1982 au 39 cours de l'Yser un commerce d'animalerie, oisellerie, aquariophile à l'enseigne « Au Canari ». Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, Mr ESQUES est titulaire à titre personnel d'un certificat de capacité délivré par la Préfecture de la Gironde

Ce même code stipule que les établissements de vente d'animaux d'espèces non domestiques, dont la chasse n'est pas autorisée, doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale d'ouverture. Pour l'instruction de la présente demande de régularisation, le Préfet doit recueillir l'avis du conseil municipal de la commune d'implantation, ainsi que celui de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Cet établissement propose à la vente des oiseaux, poissons d'eau douce, plantes aquatiques, rongeurs, reptiles et insectes ainsi que l'alimentation et les accessoires correspondants. Cette animalerie est suivie par les services vétérinaires de la Direction Départementale de Protection des Populations.

Le magasin accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de formations en vente animalière, mais aussi les sapeurs pompiers pour des exercices de capture.

Ce dossier ne soulevant pas d'observation particulière, je vous propose de formuler un avis favorable.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID